



MÉDIAS PARTI PRIS

## La démocratie des informations contre la dictature des opinions

**La démocratie repose sur la promotion au cœur du débat public de la vérité des faits et non pas de la relativité des opinions. Au-delà de l'urgence d'une libération des médias de la domination de l'argent, c'est cette question politique centrale que posent les États généraux de la presse indépendante.**

Edwy Plenel - 30 novembre 2023 à 19h46

« *J*amais le "pouvoir" politique n'a aussi peu mérité son nom. Jamais la "puissance publique" n'aura été ce point démissionné devant des enjeux vitaux, pour aujourd'hui et pour demain. » Visant l'impéritie et l'impuissance de ceux qui nous gouvernent face à l'urgence climatique, ces phrases inaugurales du *Manifeste contre l'impuissance publique* ([Tracts Gallimard, 2022](#)) du philosophe Dominique Bourg et de l'historien Johann Chapoutot s'appliquent parfaitement à leur attitude face à la dégradation accélérée et catastrophique de notre système d'information.

Nul hasard. Car, en s'arcbutant sur les périls qui menacent le vivant, ce *Manifeste* pose la question centrale d'une écologie de la politique capable, en se dressant à la hauteur de ce défi, d'enrayer le dérèglement démocratique qui précipite cette catastrophe. La démocratie ne saurait en effet se réduire à l'élection de représentants qui peuvent, au contraire, la ruiner si leur pouvoir n'est pas contrôlé et s'il n'est pas contrebalancé. Elle exige une délibération collective dont le ressort est la connaissance : connaître la réalité dans sa complexité, savoir ce qui nous arrive, comprendre ce qui se passe, en somme éclairer le présent afin d'y voir clair.

### Les États généraux (présidentiels) de l'information

En d'autres termes, une démocratie vivante est d'abord une démocratie informée. C'est cet enjeu qui motive et mobilise les États généraux de la presse indépendante, bien au-delà de questions professionnelles ou corporatistes. Organisés à l'initiative du [Fonds pour une presse libre](#) (FPL) et rassemblant plus de cent médias, organisations et collectifs – dont évidemment Mediapart –, ils promeuvent 59 [propositions](#) élaborées et discutées collectivement afin de libérer l'information des trois maux qui l'entravent, la corrompent et l'asservissent en France : la mainmise de milliardaires étrangers au métier d'informer ; les pressions des pouvoirs étatiques et des intérêts politiques ; l'avènement au cœur de l'espace public de médias de la haine.

Qu'il s'agisse de la concentration, de l'actionnariat et des droits des rédactions (16 propositions), de renforcer le droit à l'information (14 propositions), de lutter contre la précarisation des journalistes (15 propositions) ou des aides publiques à la presse (14 propositions), toutes ces réformes ambitieuses convergent vers un seul et même but : restaurer la liberté, l'intégrité et la vitalité d'un journalisme d'intérêt public. C'est-à-dire d'un journalisme qui informe, et non pas d'un journalisme qui commente. D'un journalisme qui apporte des connaissances et des savoirs, et non pas d'un journalisme qui assène des opinions et des préjugés.

« *Le Fonds pour une presse libre entend promouvoir un journalisme de faits*, écrit son président, François Bonnet (cofondateur et ancien directeur éditorial de Mediapart), en conclusion des propositions des États généraux. *Établir des faits par une information vérifiée, honnête, hiérarchisée et contextualisée est la mission première d'un journalisme indépendant. Le journaliste Robert Ezra Park, qui allait fonder l'école de sociologie de Chicago au début XX<sup>e</sup> siècle, l'a écrit de manière fulgurante : "Ce sont les informations plutôt que les commentaires qui font l'opinion. Un journaliste en possession de faits est un réformateur plus efficace qu'un éditorialiste qui se contente de tonitruer en chaire, aussi éloquent soit-il."* »

« Par leur cynisme et leur médiocrité, nos “gouvernants” sabotent un régime démocratique déjà fragile et abîmé. »

Dominique Bourg et Johann Chapoutot

Organisés depuis l'Élysée dans une grande opacité, les États généraux (présidentiels) de l'information, auxquels l'initiative du FPL répond, témoignent de la longue durée française de défiance politique et étatique vis-à-vis de ce journalisme indépendant. Par leur conception même, ils disent une vision appauvrie, rabougrie et nécrosée, de la démocratie, dont la réforme ô combien urgente et nécessaire d'un contre-pouvoir primordial – le droit d'être informé librement – est ainsi placée entre les mains du seul président de la République, décisionnaire en dernier ressort, selon son bon vouloir et sans aucune procédure qui le contraigne.

Il y a un an, dans leur appel à refonder l'action publique, les universitaires Dominique Bourg et Johann Chapoutot ne cachaient pas leur haute colère face à ce discrédit de notre idéal démocratique par ceux qui en ont la charge : « *Par manque d'imagination et d'empathie, par leur bêtise et leur inculture, par leur incapacité à projeter et à se projeter, par leur cynisme et leur médiocrité, nos “gouvernants” sabotent un régime démocratique déjà fragile et abîmé. Leur rôle serait de servir l'intérêt général et non de voler au secours des intérêts particuliers qui les financent, qui les conseillent et les influencent.* »

Le symbole le plus manifeste de ce sabotage réside dans ce qu'est devenu notre débat public, où la dictature des opinions s'impose à la démocratie des informations. Par leur inaction, leur complaisance ou leur complicité, vis-à-vis des milliardaires qui sont devenus maîtres du paysage médiatique, les pouvoirs en place et leur personnel politique ont donné la main à cette décadence. Non seulement en les laissant conquérir et régner sans freins ni limites, mais en accompagnant cette déchéance par leur propre surenchère, où la vérité des faits devient relative face à des opinions qui ne s'autorisent que d'elles-mêmes.

« *Au lieu d'affronter l'essentiel, écrivent encore Bourg et Chapoutot, ils amusent la galerie par des polémiques*

*stupides, des punchlines indignes ou des propositions insensées. Être plongé au quotidien dans un tel bruit, dans une telle suite de mots incohérents, de décisions absurdes et d'inactions coupables est plus qu'éprouvant. L'espace public est saturé par ces sottises et les commentaires sans fin qu'ils engendrent, pendant qu'un scandale chasse l'autre.* » Or, soulignent-ils, c'est précisément ce qu'attendent les ennemis radicaux de la démocratie et de l'égalité des droits qui la fonde.

## L'avènement des médias de la haine

« *Noyer les gens dans la merde* » (sic), recommandait ainsi l'Américain Steve Bannon, idéologue et stratège trumpiste prisé par l'extrême droite française. Un version scatologique de l'écran de fumée dont l'objectif ultime est d'égarer le public, afin qu'il n'y voie plus clair ou, plutôt, plus rien, et dès lors ne sache plus quoi faire ni quoi dire. Qu'il soit littéralement perdu et, par conséquent, impuissant et malléable. L'enjeu n'est donc pas seulement de défendre un minimum de dignité dans un débat public qui, de nos jours, manque terriblement de tenue. Il est surtout de remettre sur ses bases une démocratie à la dérive en défendant l'exigence d'une information libre et indépendante.

Ce combat suppose d'affronter sans barguigner cette spécificité française qu'est l'avènement, grâce à l'indifférence des pouvoirs publics et au laxisme des autorités de régulation, de médias de masse, radio et télévision, qui sont, en vérité, des médias de la haine. Indifférent aux nombreuses amendes que lui signifie l'Arcom, qui a succédé au CSA, le groupe audiovisuel de Vincent Bolloré profite librement d'un bien public – des canaux audiovisuels hertziens – pour diffuser des opinions qui portent atteinte aux principes fondamentaux de la Constitution française et des déclarations des droits humains dont elle se réclame.

La cinquième des 59 propositions des États généraux de la presse indépendante, qui toutefois n'a pas fait l'unanimité des participants, met à ce sujet les pieds dans le plat : « *Les conventions passées par l'Arcom pour l'attribution de fréquences TNT publiques et en accès libre doivent interdire la transformation d'une chaîne d'information en une chaîne*

*d'opinion et obliger à un réel pluralisme au sein de ces chaînes. »*

**La liberté de dire, de tout dire, y compris le pire et l'abject, est ainsi devenue le cheval de Troie d'un assaut contre le droit de savoir.**

Autrement dit, autant un média en kiosque ou en ligne que l'on va choisir d'acheter ou de consulter peut se revendiquer de ses opinions, quitte à en répondre devant la justice s'il enfreint la loi, autant un média de masse en libre accès et diffusion ne peut devenir d'une opinion univoque et partielle.

Cette question politique concrète fut posée dès 1967 par Hannah Arendt dans une réflexion prophétique, plus que jamais pertinente. Paru dans le *New Yorker*, « Vérité et politique » est en quelque sorte le manifeste philosophique du droit de savoir par opposition à la liberté de dire.

La philosophe y oppose les vérités d'opinion, spéculatives et multiformes, aux vérités de fait, autrement rares, précieuses et fragiles. « *La vérité de fait*, écrit-elle, *est toujours en danger d'être mise hors du monde, par des manœuvres, non seulement pour un temps, mais, virtuellement, pour toujours.* » Autant les vérités d'opinion sont relatives, plus ou moins fondées ou pertinentes, parfois déraisonnables, voire dangereuses, autant les vérités de fait sont tangibles, garantissant notre relation au réel, un rapport de raison et de savoir au monde qui nous entoure.

### **Un espace sans contrôle**

Livrée à l'affrontement des seules opinions, une démocratie se ruine, tournant à la guerre de tous contre tous – des préjugés, des croyances, des identités, des communautés, des origines, des peurs, des haines, etc. Elle ne s'élève, ne s'étend et ne se renforce qu'en réussissant à placer les vérités de fait au cœur du débat public, dans un échange et un partage, une conversation en somme, où l'on réussit à aller au-delà de soi-même, de ses préjugés, de ses convictions, de ses certitudes, voire de ses

aveuglements.

C'est ici la fonction d'un journalisme rendu à sa raison d'être et à son utilité sociale : produire des informations, en toute indépendance et rigueur. Or c'est au nom de la liberté des opinions qu'aujourd'hui l'on discrédite la vérité de ses informations.

La liberté de dire, de tout dire, y compris le pire et l'abject, est ainsi devenue le cheval de Troie d'un assaut contre le droit de savoir, ses enquêtes et ses révélations qui dérangent les pouvoirs et instruisent le public. Ce défi est évidemment planétaire, comme le montre la dérive des plateformes et réseaux sociaux, dans une absence de régulation et d'entrave qui les transforme en lieux de sauvagerie idéologique.

Twitter, devenu X, en est le symbole le plus criant depuis que le milliardaire Elon Musk en a pris le contrôle : un espace sans contrôle où se libère une violence raciste, xénophobe et antisémite, appelée de ses vœux, assumée et revendiquée par le propriétaire lui-même. Le tout au nom d'une liberté d'opinion sans aucune entrave.

En France, cet enjeu se concrétise par la licence accordée à des médias de la haine aux audiences de masse et aux moyens illimités. S'il n'y est pas mis un coup d'arrêt de principe, qui peut exclure qu'en nos temps troublés, inquiets et obscurs, nous ne soyons confrontés, demain ou après-demain, à l'irruption médiatique de ce que fut, dans l'année qui précéda le génocide de 1994 au Rwanda, RTL, soit Radio-télévision libre des mille collines, dont les mots, agrémentés de musiques entraînantes et de divertissements racoleurs, ont armé les génocidaires ? Déposés le 8 avril 1993, ses statuts ne se revendiquaient-ils pas du « *pluralisme démocratique* » et de « *la circulation des idées diversifiées* », autrement dit de la liberté d'expression ?

« *Un homme, ça s'empêche* », fait dire Albert Camus à son père dans son roman posthume, *Le Premier Homme*. Camus qui, journaliste à Combat, appelait à « *élever ce pays en élevant son langage* » et à « *garantir aux journaux une indépendance réelle vis-à-vis du capital* ».

Intrinsèquement fragile, puisque supposément régime de liberté, la démocratie ne saurait être le règne de « *l'illimitisme* », pour reprendre un néologisme forgé par Dominique Bourg et Johann Chapoutot qui, dans leur *Manifeste*, montrent que ce refus d'être empêché est au ressort de nos catastrophes écologiques et sociales, faute de bornes à la démesure humaine, à ses appétits voraces et

à ses dominations aveugles.

Bref, il serait bien temps d'empêcher cette dictature des opinions qui ruine la liberté des informations.

**Edwy Plenel**

---

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.  
RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Edwy Plenel